



**SECTION**  
  
**S A V O I E**

**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section de Savoie**

## **COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 23 JUIN 2020 COMPTE RENDU**

### **ORDRE DU JOUR:**

- Approbation des procès verbaux des CTL des 12/12/19 et 16/01/2020 (avis)
- Création de deux BDV au 1<sup>er</sup> septembre 2020 (avis)
- Création d'un PCE départemental au 1er septembre 2020 (avis)
- Présentation du plan de reprise d'activité de la DDFiP (information)
- Questions diverses

Lecture d'une déclaration liminaire établie par la section **FO DGFIP 73** représentative du personnel.

### **1<sup>er</sup> point :**

#### **Modalités de mise en oeuvre**

*La réorganisation proposée consiste à passer à 2 BDV de 10 vérificateurs implantés sur les sites de Chambéry et Albertville*

- La 1<sup>ère</sup> BDV bénéficie de transfert de 2 emplois A et d'un emploi B
- L'antenne BDV de St Jean de Maurienne est supprimée
- La 3<sup>ème</sup> BDV et la 2<sup>ème</sup> BDV fusionnent dans la limite de 10 emplois A.

NB: les 3 emplois A et l'emploi A+ supprimés au sein des BDV sont redéployés sur d'autres missions au sein de la DDFiP 73.

Les emplois concernés par ce déménagement sont présentés ci-après. Effectifs implantés (TAGERFIP AU 1/09/2019) :

1<sup>ère</sup> BDV CHAMBERY 1 A+ et 8 A

2<sup>ème</sup> BDV MOUTIERS 1A+ et 7 A

3<sup>ème</sup> BDV ALBERTVILLE 1 A+ et 6 A

3<sup>ème</sup> BDV St Jean De Maurienne (antenne) 2 A

**soit 3 A+ et 23 A = 26**

### **Effectif après réorganisation:**

1 ère BDV Chambéry 1 A+ 10A 1B 0C = 12

2ème BDV ALBERTVILLE 1A+ 10 A= 11

**soit un total de 23 agents.**

La DIRECTION égrène son plan... mais la présence de Monsieur LAFONT et Madame CAPELLO vont démontrer que la santé des Agents est primordiale, et que l'installation proposée par la Direction n'est pas conforme avec les recommandations ignorées en amont, sans oublier l'accompagnement des Agents qui est un minimum lors d'une restructuration... Le vote qui s'en suit est sans équivoque, copie à revoir lors d'un prochain CTL....

**FO DGFIP 73 vote contre, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales présentes à ce CTL.**

### **2nd point :**

Modalités de mise en oeuvre de la nouvelle organisation du PCE

Le PCE de Savoie sera constitué

- de l'équipe existante du PCE de Chambéry qui reste sur son site

- d'une antenne installée à Albertville regroupant les équipes du PCE de Moutiers/Saint Jean

Le PCE de SAVOIE a vocation à être piloté par un A+ et un adjoint A+.

#### Les emplois concernés

Les effectifs concernés par ce déménagement sont présentés ci-après :

Effectifs implantés (TAGERFIP au 1/09/2019) :

PCE Chambéry 1 A+ 7A 4 B 1 C = 13

PCE Moutiers 1 A+ 6 A 1B = 8

PCE Moutiers antenne Saint Jean de Maurienne 2 A 1 B = 3

soit un total de 24 agents.

### **Effectifs après réorganisation :**

PCE SAVOIE Chambéry 1 A+ 7A 2B 1C = 11

PCE SAVOIE antenne Albertville 1 A+ 7A 2B = 10

**soit un total de 21 agents.**

De nouveau les intervenants plaident en notre faveur sur les disparités (isolement, ancienneté, organisation du travail autant de maux qui peuvent engendrer des risques psycho-sociaux).

**Le vote est sans équivoque, FO DGFIP 73 vote contre, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales présentes à ce CTL.**

Pour information, la partie du plan de reprise d'activité (PRA) de la DDFIP sera évoquée lors de la reconvoque en deuxième convocation....

## Questions diverses:

Section **FO DGFIP 73**.... Droit à l'information pour les agents sur la retenue des jours selon la note de service référence : 2020-04-3109.....

Le légalisme s'applique à sens unique!!!

On s'assoit sur la note de service qui stipule très clairement son application...

*"Je vous invite, dans le respect des nécessités de service et de leur bon fonctionnement à la plus grande justesse dans la mise en oeuvre des dispositions de cette ordonnance d'une part en tenant compte de la situation individuelle de vos agents et d'autre part, compte tenu des effets induits sur leurs droit à congés.Vous privilégieriez le Dialogue avec les agents concernés avant toute mise en oeuvre et vous informerez naturellement ceux-ci préalablement à toute mise en oeuvre."*

L'information est tombée le vendredi 5 juin 2020 avec décompte automatique par SIRHIUS et la note qui s'en suit le 18 juin 2020....

**La section FO DGFIP 73 regrette l'absence de la Gestion Ressources dite "humaines" mais en aucun cas les collègues du GRH...**

La note de service est appliquée sans concertation en amont, comme la journée du Pont Naturel le vendredi 22 Mai 2020.... Vous avez dit "DIALOGUE SOCIAL"

### Régularisation des Titres Restaurants.....

Mars en Juin, Avril et Mai:Paies de Juillet /Aôût, les autorisations d'absence n'ouvrent pas droit aux titres restaurant.

### Problème des reports des congés.....

On attend des informations de la part de la Direction Générale..... **FO DGFIP 73** veille au texte et à son application.....

Transfert d'emplois du SIP/SIE D'AIX LES BAINS au SIP de CHAMBERY: 1B, 1C..... Consultation CTL "obligatoire" rendez-vous le Vendredi 3 Juillet 2020....

NB: Pour les mutations, aucune discussion en amont avec les organisations syndicales (pas plus de bi-latérale) avant la parution du tableau fixé au 30/06/2020..... Pas de CAP "bis" dixit Direction Générale et Locale.

Le décret sur la rupture conventionnelle est sorti en semaine 24/25.... A ce jour, 8 collègues seraient intéressés..... Affaire à suivre!!

# HORS CTL

Quelques infos **FO DGFIP 73**..... NRP (reprise des projets et le calendrier)

- La reprise du Dialogue avec les OS
- La révision cet été, avec les directeurs, du séquençement prévisionnel des opérations
- Un temps d'analyse des impacts de la crise, et des actualisations à apporter au projet
- Reprise du Dialogue avec les élus locaux

Afin d'avancer, en prenant compte la diversité de maturité des projets départementaux, tout en prévenant le risque d'un réseau à terme "à deux vitesses", il pourrait être envisagé de clôturer à l'automne, la phase de concertation externe, en déclinant le NRP "réaménagé" à partir de 2021.

Dans le cadre de ce projet, les agents et les cadres concernés seront bien entendu, accompagnés collectivement et individuellement conformément aux engagements pris.

**FO DGFIP 73 syndicaliste au quotidien et à votre écoute !!!**